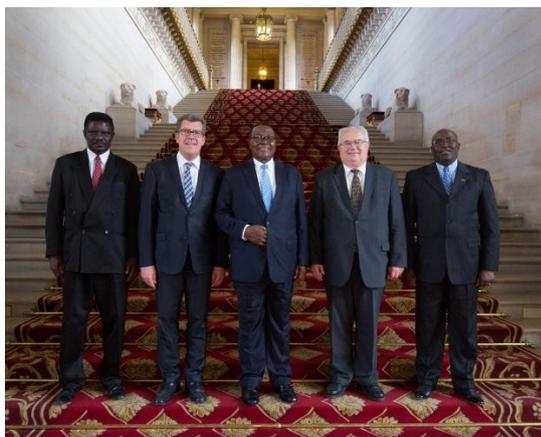


LA NAMIBIE, VERS UNE DÉMARCHE « ÉCONOLOGIQUE »

Compte rendu de l'accueil par le groupe interparlementaire France – Afrique australe d'une délégation sénatoriale namibienne

5 au 8 octobre 2015

En réponse à l'invitation du Président du groupe interparlementaire d'amitié France-Afrique Australe, M. Antoine Lefèvre, une délégation du *National Council* de Namibie conduite par son Président, M. Asser Kapere, et composée de M. Johannes Nawakfila, parlementaire, et M. Thomas Shipo, directeur de Cabinet du Président, a été accueillie à Paris et en Picardie, du 5 au 8 octobre 2015. Elle a été accompagnée par M. David Thomas, conseiller de l'ambassade de Namibie.



Accueil par M. Antoine Lefèvre, Président du groupe d'amitié France-Afrique australe et M. René Danési, président délégué pour la Namibie, de la délégation namibienne composée de M. Asser Kapere, Président du Conseil National, M. Johannes Nawakfila et M. Thomas Shipo, directeur de Cabinet du Président.

Cette visite a porté, d'une part, sur la production énergétique et les opérations de traitement des déchets y afférents et, d'autre part, sur la promotion de l'élevage bovin robotisé.

Territoire de 2,3 millions d'habitants sur une surface une fois et demie plus grande que la France, la Namibie dispose d'immenses ressources minières (diamant, cuivre, uranium, manganèse, zinc) ainsi que d'importantes sources d'énergies renouvelables.

Dans la perspective de la Conférence de Paris sur le climat, la délégation s'est intéressée aux conditions d'exploitation de ces ressources, dans le souci de **promouvoir une démarche « éconologique », c'est-à-dire conciliant l'écologie et l'économie**. Elle a ainsi souhaité s'informer sur les dernières avancées technologiques permettant de les préserver et d'en réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de gérer durablement son développement notamment en milieu urbain.

I. L'Uranium : rencontre du producteur et de l'exploitant

La délégation namibienne s'est rendue sur le **site d'Areva à Tricastin**, d'une superficie de 650 hectares, implanté sur les communes de Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Bollène, dans les départements de la Drôme et du Vaucluse. Le groupe entretient des liens particuliers avec la Namibie où il y a entrepris un projet d'exploitation uranifère. Il y a aussi construit une usine de dessalement d'eau de mer qui contribue à satisfaire les besoins en eau de la région d'Erongo depuis 2010.



La délégation namibienne accompagnée de M. Antoine Lefèvre sur le site de Tricastin

Ce déplacement a été l'occasion de présenter aux parlementaires namibiens les étapes postérieures à l'exploitation minière de l'uranium puisque Areva intervient sur le reste du cycle nucléaire.

Sous la Direction de M. Frédéric de Agostini, Directeur du site du Tricastin, la délégation a donc visité le chantier de l'usine de conversion COMURHEX II et l'usine d'enrichissement Georges Besse II Nord. La première vise à transformer chimiquement l'uranium extrait tandis que la seconde l'enrichit pour une utilisation en réacteur. Celles-ci répondent aux **normes les plus rigoureuses post-Fukushima**.

Les participants ont également pu observer les moyens mis en œuvre pour la surveillance environnementale. Plus de **33 000 analyses** portant notamment sur les eaux, l'air, les poissons, les végétaux et les sédiments sont ainsi effectuées annuellement sur 300 points de surveillance. Les doses de radioactivité relevées en 2014 étaient 4 000 fois inférieures à la limite réglementaire pour une année.

Quant à la **gestion des déchets radioactifs** produits par les installations de Tricastin, il a été précisé que 90 % d'entre eux ont une activité radiologique dite de « très faible intensité », c'est-à-dire inférieure à 100 Becquerels par gramme. Conditionnés sur le site, ils sont ensuite transférés dans une filière d'élimination spécialisée de l'ANDRA.

Confronté au ralentissement du marché nucléaire depuis l'accident de Fukushima, le groupe a choisi de **recentrer son activité sur son cœur de métier**, soit l'extraction minière, la conversion et l'enrichissement de l'uranium. Cette stratégie accompagnée de mesures de restructuration devrait permettre de **rétablir son équilibre financier**.

Cette visite a été suivie d'un entretien à Paris avec M. Olivier Wantz, directeur général adjoint, en charge des activités Mines-Amont sur les relations franco-namibiennes.

II. A la recherche de l'or bleu

Avec un des climats les plus secs de l'Afrique sub-saharienne et particulièrement frappée par la sécheresse, la Namibie manque cruellement d'eau. La délégation s'est enquis **des dernières innovations en matière d'exploitation des nappes aquifères**, lors de sa visite de l'un des six centres de recherche de Veolia, situé à Maisons-Laffitte.



Accueil de la délégation namibienne par M. Jean-Luc Willems, directeur des relations internationales de Veolia

Veolia est titulaire de plus de 2 000 brevets. La présentation par M. Jean-Luc Willems des filières de production d'eau potable, ainsi que de la gestion de ses réseaux, a permis de décrire les procédés mis en œuvre dans le cadre des **plateformes de dessalement**.

Ont été également abordées les modalités de traitement de la matière organique dans les filières d'eau potable ou encore de la **réutilisation des eaux usées**, afin d'irriguer les cultures en zone à stress hydrique.



Centre de recherche sur l'eau de Veolia à Maisons-Laffitte

Les échanges ont également porté sur les modèles d'**économie circulaire**. En effet, le développement durable prôné par Veolia conduit à mettre en relation les problématiques liées à l'eau, nécessaire à tout processus industriel, avec la question du traitement des déchets et celle de leur valorisation énergétique.

La délégation a ainsi pris connaissance des modalités de recyclage, stockage et traitement thermique des déchets non dangereux.

III. Les énergies renouvelables, un enjeu stratégique pour la Namibie

La délégation namibienne s'est ensuite rendue à Roye, dans le département de la Somme, sur le **parc éolien** de la société InnoVent, présidée par M. Grégoire Verhaeghe.

Spécialisée dans le domaine du développement et de l'exploitation de parcs éoliens et solaires en France et en Afrique, l'entreprise a ainsi construit, en quatre mois, un parc solaire à Omburu, en Namibie, inauguré le 8 mai 2015, et d'une surface de 16 hectares. Sa production annuelle représente 1 % de l'électricité produite par la Namibie.



Accueil de MM. Kapere et Nawakfala, par M. Verhaeghe

L'entretien a porté sur le **projet d'installations** d'énergies renouvelables qui permettrait à la Namibie d'accéder à une **autonomie énergétique totale, stable et compétitive**, tout en pouvant exporter un surplus énergétique de 14 %.

Ce programme comprend notamment l'installation d'un parc de 40 parcs solaires photovoltaïques (200 MW), de 160 éoliennes (500 MW), de 10 usines de biomasse (50 MW) ainsi que de 5 usines hydro-solaires (50 MW). Le projet éolien, qui permettrait de fournir 40 % des besoins énergétiques namibiens, pourrait être opérationnel dans un délai de 12 mois.



Eoliennes du parc de Roye dans le département de la Somme de la région de la Picardie

IV. La robotisation au service de la sécurité alimentaire

Accueillie par M. Stéphane Verscheure, Directeur de l'Établissement départemental de l'Élevage de la Chambre d'agriculture de la Somme, la délégation a ainsi échangé sur les modalités d'élevage des bovins et la filière laitière. L'organisation en coopérative a fait l'objet d'un intérêt appuyé de la part des parlementaires, ces derniers étant propriétaires eux-mêmes d'élevages bovins.



Exploitation du GAEC Nicquet à Belloy sur Somme

Puis, à Belloy-sur Somme, la délégation namibienne a rencontré Anne-Sophie et Fabien Niquet, exploitants d'une **ferme bovine robotisée** composée d'environ cent vaches laitières. Le département de la Somme est précurseur en ce domaine. 10 % des exploitations laitières y disposent d'un robot de traite contre 4 % en moyenne sur le territoire.

La production laitière annuelle de la ferme de Belloy s'élève à un million de litres. Cette informatisation de la traite permet non seulement une réduction de l'astreinte quotidienne mais aussi un suivi et un **contrôle sanitaire accru**. Les **conditions d'exploitation sont particulièrement respectueuses des animaux** tant en termes d'espace, de nourriture que de traite. Ainsi, cette exploitation comprend 171 hectares de surfaces agricoles permettant de fournir aux vaches laitières plus de 80 % de leurs besoins en nourriture.

V. Des échanges interparlementaires fructueux

La qualité de la relation franco-namibienne a été réaffirmée lors d'un très chaleureux **déjeuner organisé par le groupe d'amitié France-Afrique australe**, présidé par MM. Antoine Lefèvre et René Danési.



Déjeuner de la délégation en présence de Mmes Josette Durrieu, Sophie Joissains, MM. Jean-Marie Bockel, Gérard César, René Danési, Stéphane Gompertz, Antoine Lefèvre, Jeanny Lorgeoux, Andreas Mittler, Bertrand Pancher, Michael Roux, David Thomas, Henri-Luc Thibault Grégoire et Thomas Verhaeghe..

Enfin la délégation namibienne s'est entretenue avec **M. Jean-Claude Gaudin, Vice-président du Sénat, Président de la Délégation du Bureau chargée des activités internationales et des groupes d'amitié**, lors d'une audience. Ce dernier s'est réjoui de la venue en France de ses collègues parlementaires namibiens, deux années après l'accueil officiel d'une délégation sénatoriale en Namibie.

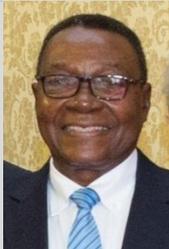


Rencontre de la délégation avec M. Jean-Claude Gaudin, Vice-Président du Sénat, en présence de MM. Antoine Lefèvre, Président du groupe d'amitié France Afrique australe et M. René Danési, président délégué pour la Namibie.



Salut de la délégation namibienne en séance présidée par M. Gérard Larcher, Président du Sénat

Composition de la délégation namibienne



M. Asser Kuveri KAPERRE
Président du National Council



M. Johannes NAKWAFILA
Membre du National Council



M. Thomas SHIPO
Directeur de cabinet

Composition de la délégation française



M. Jean-Claude GAUDIN
Vice-Président du Sénat
Sénateur (Les Républicains)
des Bouches-du-Rhône



M. Antoine LEFÈVRE
Président du groupe d'amitié
France-Afrique australe
Sénateur (Les Républicains) de l'Aisne



M. René DANESI
Président délégué du groupe d'amitié
France-Afrique australe
Sénateur (Les Républicains)
de Haut-Rhin

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_646.html